****

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

**Un recul de 25 ans – Les usagers du transport adapté de la région de Lanaudière touchés par des réductions de service**

**Joliette, le 1er juin 2022** – En appui à l’Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ) qui dénonce dans son communiqué de presse du 20 avril 2022, que *le transport adapté au Québec est en péril*, à son tour, le Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL) demande au gouvernement du Québec de trouver rapidement des solutions pour arrêter l’impact désastreux de la loi 17, sur les services de transport adapté de la région de Lanaudière.

La pénurie de transporteurs taxis et de chauffeurs impacte sérieusement les cinq (5) services de transport adapté de notre région qui essaient tant bien que mal de répondre aux besoins de déplacement des usagers. Il se vit actuellement des refus de déplacement, des annulations et de nombreux retards. Des personnes sont également laissées à elles-mêmes, sans retour à l’heure convenue, par manque de véhicule ou de chauffeur pour retourner les chercher.

À l’automne dernier, la MRC de Joliette a diminué son offre de transport adapté vers certaines dessertes, en instaurant des horaires fixes, sans possibilité de se déplacer le soir, sauf la fin de semaine. La MRC de D’Autray, quant à elle, a réduit considérablement son offre de service en n’effectuant plus de transport adapté après 20 h 30, sur tout son territoire de desserte, et ce, depuis le mois de février 2022. Une situation pareille, c’est du jamais vu ! Il s’agit d’un recul de 25 ans.

Par sa loi 17 *concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, n’a aucunement tenu compte des conséquences prévisibles qu’elle aurait sur les services de transport adapté qui connaissaient déjà, en 2019, certaines difficultés en raison d’un manque d’effectifs véhicules et de chauffeurs. À l’heure actuelle, comparativement à l’année 2019, les transports adaptés de notre région doivent conjuguer avec une baisse du nombre de transporteurs taxis (un service n’en a plus) et de 10 % à 45 % moins de véhicules taxis, et par conséquent moins de chauffeurs. Les véhicules adaptés se font également de plus en plus rares. S’ajoute à cette pénurie, la hausse fulgurante du prix du carburant à laquelle les services doivent aussi faire face.

Dans la région de Lanaudière, 344 002 déplacements ont été effectués en 2019 et 216 441 déplacements, en 2021. C’est 127 561 déplacements de moins qu’avant la pandémie, et les services ont peine à y répondre. Si le Gouvernement n’agit pas, on frappera un mur cet automne, avec le retour d’un achalandage à 100 %.

« Depuis l’arrivée, en 1982, du tout premier transport adapté dans la région de Lanaudière, de nombreux efforts ont été déployés pour développer les services, afin que les usagers puissent avoir la possibilité de se déplacer, pour tous motifs de déplacement, de 7 h à minuit, 7 jours par semaine, 365 jours par année… et nous avions réussi ! », affirme Natalie Savard, directrice du RUTAL. « On ne peut pas accepter de perdre ces acquis ! » ajoute-t-elle.

Le gouvernement du Québec doit trouver des solutions pour éviter l’hémorragie des réductions de service, afin d’assurer le maintien et le développement des services de transport adapté, pour les personnes handicapées qui ont droit à des transports sécuritaires et de qualité. Dans notre région, c’est près de 8 000 utilisateurs et utilisatrices qui requièrent ce mode de transport adapté à leurs besoins, pour occuper un emploi, aller aux études, recevoir des soins de santé, aller à leurs activités et visiter leur famille. Sans ce service essentiel, c’est leur autonomie qui est directement touchée, leur liberté, leur qualité de vie !

**Semaine québécoise des personnes handicapées**

Afin de sensibiliser le Gouvernement et les élu.e.s à l’importance du transport adapté pour les usagers de la région de Lanaudière et profitant aussi de l’occasion pour faire connaître au grand public ce mode de transport bien spécifique pour les personnes en situation de handicap, dans le cadre de la *Semaine québécoise des personnes handicapées*, le RUTAL diffusera des capsules vidéos mettant en vedette des utilisateurs et utilisatrices, membres d’organismes de notre belle région. Elles seront diffusées tout au long de la semaine, soit du 1er au 7 juin, sur notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCicw15kEb2dALF8-sg1GVeA>

**À propos du RUTAL**

Fondé en 1997, le Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL) est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits des usagers du transport adapté, par le biais de la promotion, de la représentation et de leur soutien. Le RUTAL regroupe, informe les usagers et sensibilise ceux-ci ainsi que le grand public aux droits des personnes handicapées à des services de transport sécuritaires et de qualité.

- 30 –

**Pour tout renseignement** :

Natalie Savard

Directrice

[rutal@cepap.ca](mailto:rutal@cepap.ca)

**T** 450 755-2221

**Source**:

Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL)